



**Fédération Nationale de l'Enseignement , de la Culture
et de la Formation Professionnelle FORCE OUVRIERE**

- Coordination des sections fédérales de l'Académie de Montpellier -

UD FO – Maison des syndicats

474 allée Henri II de Montmorency 34000 Montpellier

Tel : 06 87 84 96 02

Mail : fnecfp-fo.acamontp@orange.fr

Madame la Préfète,
Monsieur le Directeur académique,
Mesdames, messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se tient dans le cadre des 3 256 suppressions de postes d'enseignants imposées par 49.3 dans le budget 2026, budget qui s'attaque frontalement à l'Ecole publique, à l'hôpital public, à la justice, pendant qu'il fait la part belle aux dépenses militaires qui viennent de se voir octroyer 36 milliards supplémentaires avec la loi de programmation militaire. La FNEC FP FO en demande le retrait, ainsi que l'arrêt de tous les dispositifs de propagande belliciste visant à embrigader et enrôler les jeunes. Avec sa confédération, elle exige le cessez-le-feu partout dans le monde, en particulier en Ukraine, en Iran, au Liban ainsi que l'arrêt des massacres en Palestine.

Nous voudrions savoir dans quels établissements sont actuellement implantées les classes défense , avec quels supports militaires elles sont affiliées, et quels sont les projets d'implantations.

Nous voudrions également savoir qui autorise la venue de l'armée dans les établissements scolaires, qui contrôle le contenu de ces interventions de militaires dont plusieurs ont déjà eu lieu afin de promouvoir le service militaire volontaire, à J Monnet, M Bloch, Et Joliot Curie.

Le budget des armées dépasse désormais celui de l'Education Nationale. 12 milliards pour un nouveau porte-avions, 8,5 milliards de plus pour acheter des munitions. La baisse démographique invoquée est un prétexte pour dissimuler cette réalité brutale : ce gouvernement choisit de mettre des milliards dans les armes et la militarisation plutôt que dans les écoles.

Dans l'Hérault, la baisse de 1818 élèves, c'est seulement moins 3 élèves par école. Pourtant cette carte scolaire, rejetée par les organisations syndicales mais également les parents, acte près d'une centaine de fermetures pour 61 ouvertures, et la mise en place de 24 PAS (pôles d'appui à la scolarité), dont 19 sont pris sur les postes 1er degré. PAS qui interviendront également dans le privé sous contrat, lui offrant ainsi des moyens supplémentaires pris sur les fonds publics.

Les députés ont nettement rejetés ces PAS le 11 mai, dans le cadre de l'examen du projet de loi « visant à renforcer le parcours inclusif des enfants à besoins éducatifs particuliers », comme ils les avaient déjà rejetés en juillet 2025. Par leur vote, ils ne veulent ni de leur généralisation, ni de leur maintien. Et pourtant, le ministre essaie de passer en force en les imposant.

Personne ne veut des PAS : ni les enseignants, ni les AESH, ni les parents d'élèves, ni les députés. Les personnels confrontés à des situations intenable ne veulent pas le « coaching » proposé par le duo enseignant spécialisé / éducateur spécialisé au lieu de prendre réellement en charge les élèves.

Ils veulent une réelle prise en charge des élèves par des enseignants spécialisés, des AESH, et par des places en établissements spécialisés à chaque fois que la MDA le notifie.

Le ministre, seul contre tous, défend un dispositif dont on a bien compris qu'il servirait à limiter les notifications MDPH, qu'il rendrait les AESH plus taillables et corvéables à merci que jamais.

Au CSA académique toutes les organisations syndicales ont voté un avis demandant la restitution de l'ensemble des postes pris pour les PAS pour ouvrir les classes, annuler des fermetures et créer l'ensemble des postes nécessaires de remplaçants et de postes spécialisés dans les 1ers et 2nd degré. Nous vous demandons ainsi d'annoncer dès maintenant l'annulation de la création des 24 PAS dans l'Hérault.

Si 7 annulations de fermetures ont pu être obtenues depuis avril, grâce en particulier à la mobilisation des parents, des personnels, des élus et des organisations syndicales, ce projet tourne le dos aux besoins de notre département, parmi les plus pauvres du pays. C'est une attaque directe et d'une violence inédite contre l'école publique, contre les conditions de travail des personnels, et contre les conditions d'apprentissage des élèves. Il est donc inacceptable.

Instance après instance, nous sommes confrontés à des refus ou des absences de réponse à nos questions pourtant légitimes : monsieur le DASEN vous avez refusé de nous répondre en avril sur le nombre d'élèves notifiés privés de places en ESMS dans notre département. Ce chiffre est pourtant

connu nationalement : ils sont 30 000, 6000 de plus qu'il y a 2 ans. Pourquoi vouloir dissimuler la réalité dans l'Hérault ?

Autre chiffre que vous avez refusé de donner, celui des journées d'absences non remplacées : si la situation du remplacement est si satisfaisante que vous le prétendez, pourquoi cacher ces chiffres ?

Nous n'avons pas pu être informés des mesures de carte scolaire dans le privé sous contrat au prétexte que cela ne relevait pas du CSA académique . Nous nous adressons donc à madame la Préfète pour connaître ces mesures qui intéresseront sans doute les parents d'élèves.

LA FNEC FP FO dénonce la présence policière totalement démesurée qui a été envoyée par le rectorat sur l'action des parents qui bloquaient l'école Emile Combes à Montpellier lundi et jeudi matin. Treize policiers de la municipale et de la nationale, face à une vingtaine de parents et de collègues grévistes, mobilisés contre la fermeture de classe.

Monsieur le DASEN vous nous avez affirmé que leur présence avait pour objectif la sécurité des enfants. Ce n'est pas ce que nous avons constaté sur place. Par deux fois, la police municipale est venu immédiatement au contact, tournant le dos aux enfants et cherchant la confrontation avec les mamans. Nous notons que curieusement, le blocage à l'école Surcouf au même moment n'a suscité aucun déploiement policier. Alors pourquoi à Combes, quartier des Cévennes ? Vous nous avez indiqué ne pas être responsable des débordements de la police municipale, qui l'est alors ? Nous nous adressons donc au maire de Montpellier : comment se fait-il qu'à deux reprises la police municipale soit devant une école primaire en confrontation directe avec les parents ? Il est pour le moins inhabituel et choquant qu'une telle chose ait lieu. Nous vous demandons d'arrêter d'utiliser la police municipale contre les mamans qui défendent l'école publique et laïque quand les écoles privées religieuses continuent de bénéficier du détournement de fond publics grâce à la loi Debré, dont nous demandons l'abrogation au plus vite. Répondre par l'usage de la force face à l'expression pacifique d'un besoin légitime de la population est inacceptable et cela doit cesser.

Les fermetures de classes provoquent une indignation et une colère légitimes des parents et des enseignants. Ils se mobilisent pour défendre l'école publique et ils ont raison ! L'école a besoin de postes, pas de fermetures, ni au nom de la démographie, ni au nom de l'inclusion, ni au nom de la canicule !

Car la situation dans toutes les écoles qui ne bénéficient pas d'une isolation thermique ni des climatiseurs, c'est d'une part que de nombreux parents gardent leurs enfants chez eux afin de les protéger de températures insupportables dans les classes, 34 à 35° dès 8H30, 38° l'après-midi, et d'autre part des personnels placés dans l'impossibilité d'enseigner et confrontés eux mêmes à des conditions de travail intenable. Les personnels des écoles doivent pouvoir assurer leur mission. Et c'est au ministre, responsable en tant qu'employeur de la santé des personnels, de s'en assurer.

Que le gouvernement renonce aux 36 milliards supplémentaires versés pour la loi de programmation militaire afin de les porter pour un plan de rénovation des bâtis scolaires partout ! Et dans l'immédiat, nous demandons l'octroi de tout le matériel permettant aux écoles de fonctionner en mettant les personnels et les élèves en sécurité, y compris en passant par des mesures de réquisition de matériel comme des climatiseurs, et la mise en place de toutes mesures d'urgence permettant de protéger les personnels et les élèves.

Dans cette situation chaotique par les fermetures de classe, le manque de remplaçants, d'enseignants spécialisés, d'AESH, de places en établissements sociaux et médico-sociaux, par l'absence de rénovation des bâtis scolaires dans toutes les écoles qui le nécessitent, en particulier les écoles « Pailleron », voilà qu'une municipalité entreprend de généraliser l'uniforme sur la base du volontariat, donc en contournant les avis des conseils d'école. Il y aura donc à Béziers, dans chaque école, des élèves avec l'uniforme et d'autres sans, au gré du volontariat supposé des familles. Riche idée qui risque de créer des problèmes entre élèves (les uniformes seront affublés du blason de la ville de Béziers), sans résoudre le moindre problème. Diversion et division à des fins de propagande: est-ce vraiment une idée lumineuse ? Nous vous demandons de faire cesser cette source de tensions au sein de l'école publique, instrumentalisée à des fins politiques.

La FNEC FP FO 34 réaffirme ses revendications face à cette dégradation de l'école publique :

- annulation de toutes les suppressions de postes et créations des postes nécessaires, y compris de tous les postes spécialisés !
- recours à toutes les listes complémentaires et leur ré-abondement!
- annulation de la fusion des remplaçants!
- de l'argent pour l'école publique, pas pour la guerre !